91.188 0612

Exemplaire destine - au Greffe du Tribunal de Commerce *
- a la Banque Nationale de Belgique *

A1.

COMPTES ANNUELS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : GENIUS

Forme juridique : S.P.R.L.

Adresse : RUE VIALIN XIIII No : 24 Bte :

Code postal : 1050 Commune : BRUXELLES

Registre : COMMERCE Lieu : BRUXELLES No : 458633

Numero de T.V.A. ou Numero national 425 528 409

DATE 11/12/84 du depot de l'acte constitutif OU du document le plus recent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/90 approuves par l'assemblee generale du 04/06/91

et relatifs a l'exercice couvrant la periode du 01/01/90 au 31/12/90

Exercice precedent du 01/01/89 au 31/12/89

LISTE COMPLETE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

GERANT : MONSIEUR NEYS FRANCOIS
CHEMIN BAS RANSBECK, 61 A 1328 OHAIN

(eventuellement suite page 14)

Nombre de pages deposees : 12 (normalisees : 12 ; non normalisees: 0)

Numeros des pages normalisees, non deposees parce que sans objet :
A6 - A14.

Signature (nom et qualite)

NEYS FRANCOIS
GERANT.

Signature (nom et qualite)

* Biffer ce qui ne convient pas.

91.188 0613

NAT	GR	Date du depot	Pages	L	ZONE RESERVEE			No. FILM	PAGE	
20	01	19. VII. 1991	12	F	CM 10	P 1	T 2			1 / 2
T.V.A.	425 528 409									A2.

1. BILAN APRES REPARTITION

A C T I F	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en francs)	
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	1 180 798	1 384 840
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT	20	24 123	30 702
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (ann. I, A)	21		
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ann. I, B)	22/27	722 137	919 600
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23	23 501	7 162
C. Mobilier et materiel roulant	24	571 225	857 027
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	72 000	
F. Immobilisations en cours et acomptes verses	27	55 411	55 411
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (ann. I, C et II)	28	434 538	434 538
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	3 470 801	3 711 001
V. CREANCES A PLUS D'UN AN	29		
A. Creances commerciales	290		
B. Autres creances	291		
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'execution	37		
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS	40/41	2 766 932	2 581 673
A. Creances commerciales	40	2 104 487	2 327 676
B. Autres creances	41	662 445	253 997
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	50/53	586 461	300 000
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	33 721	805 202
X. COMPTES DE REGULARISATION	490/1	83 687	24 126
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	4 651 599	5 095 841

91.188 0614

T.V.A.	425 528 409

A3.

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en francs)	
CAPITAUX PROPRES	10/15	3 383 651	3 125 483
I. CAPITAL (ann. III)	10	1 255 000	1 255 000
A. Capital souscrit	100	1 255 000	1 255 000
B. Capital non appele (-)	101	( )	( )
II. PRIMES D'EMISSION	11		
III. PLUS-VALUES DE REEVALUATION	12		
IV. RESERVES	13	142 914	125 500
A. Reserve legale	130	125 500	125 500
B. Reserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Reserves immunisees	132		
D. Reserves disponibles	133	17 414	
V. BENEFICE REPORTE	140	1 985 737	1 744 983
PERTE REPORTEE (-)	141	( )	( )
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	15		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16		
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (ann. IV)			
DETTES	17/49	1 267 948	1 970 358
VIII. DETTES A PLUS D'UN AN (ann. V)	17	461 698	686 198
A. Dettes financieres	170/4	461 698	686 198
1. Etablissements de credit, dettes de location-financement et assimilees	172/3	461 698	686 198
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes recus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. DETTES A UN AN AU PLUS (ann. V)	42/48	806 250	1 284 160
A. Dettes a plus d'un an echeant dans l'annee	42	178 470	102 986
B. Dettes financieres	43	195 287	
1. Etablissements de credit	430/8	195 287	
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	216 523	779 201
1. Fournisseurs	440/4	216 523	779 201
2. Effets a payer	441		
D. Acomptes recus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	215 970	396 973
1. Impots	450/3	215 970	125 273
2. Remunerations et charges sociales	454/9		271 700
F. Autres dettes	47/48		5 000
X. COMPTES DE REGULARISATION	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	4 651 599	5 095 841

91.188 0615

T.V.A.	425 528 409

A4.

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en francs)	
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires] mentions facultatives	70	7 572 463	8 802 952
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	60/61	(4 125 084)	(3 616 018)
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	3 447 379	5 186 934
Marge brute d'exploitation (solde negatif) (-)	61/70	( )	( )
C. Remunerations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(2 387 597)	(4 005 432)
D. Amortissement et reductions de valeur sur frais d'etablissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(533 122)	(580 084)
E. Reduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'execution et sur creances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(170 901)	(16 380)
H. Charges d'exploitation portees a l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
BENEFICE D'EXPLOITATION (+)	70/64	355 759	585 038
PERTE D'EXPLOITATION (-)	64/70	( )	( )
II. PRODUITS FINANCIERS	75	15 048	7 125
CHARGES FINANCIERES (-)	65	(42 677)	(59 317)
Benefice courant avant impots (+)	70/65	328 130	532 846
Perte courante avant impots (-)	65/70	( )	( )
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	76		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)	66	( )	( )
Benefice de l'exercice avant impots (+)	70/66	328 130	532 846
Perte de l'exercice avant impots (-)	66/70	( )	( )
IV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (-)(+)	67/77	(87 376)	(132 223)
Benefice de l'exercice (+)	70/67	240 754	400 623
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
V. PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES	78		
TRANSFERTS AUX RESERVES IMMUNISEES (-)	68	( )	( )
Benefice de l'exercice a affecter (+)	(70/68)	240 754	400 623
Perte de l'exercice a affecter (-)	(68/70)	( )	( )
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. BENEFICE A AFFECTER	70/69	1 985 737	1 744 983
PERTE A AFFECTER (-)	69/70	( )	( )
1. Benefice de l'exercice a affecter	70/68	240 754	400 623
Perte de l'exercice a affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Benefice reporte de l'exercice precedent	790	1 744 983	1 344 360
Perte reporte de l'exercice precedent (-)	690	( )	( )
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES	791/2		
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES (-)	691/2	( )	( )
1. au capital et aux primes d'emission	691		
2. a la reserve legale	6920		
3. aux autres reserves	6921		
D. 1. BENEFICE A REPORTER (-)	693	(1 985 737)	(1 744 983)
2. PERTE A REPORTER	793		
E. INTERVENTION D'ASSOCIES (OU DU PROPRIETAIRE) DANS LA PERTE	794		
F. BENEFICE A DISTRIBUER (-)	694/6	( )	( )
1. Remuneration du capital	694		
2. Administrateurs ou gerants	695		
3. Autres allocataires	696		

T.V.A. | 425 528 409

A5.

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	A. IMMOBIL. INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)		B. IMMOBIL. CORPORELLES (rubr. 22/27 de l'actif)		C. IMMOBIL. FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)	
	Codes	(En francs)	CODES	(En francs)	CODES	(En francs)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice precedent.....	8019		8159	1 986 180	8355	434 538
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisee.....	8029		8169	355 200	8365	
. Cessions et retraits.....(-)	8039	( )	8179	(26 120)	8375	( )
. Transferts d'une rubrique a une autre (+)(-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations.....(+)(-)					8386	
Au terme de l'exercice.....	8059		8199	2 315 260	8395	434 538
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice precedent.....			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actees.....			8219		8415	
. Acquises de tiers.....			8229		8425	
. Annulees.....(-)			8239	( )	8435	( )
. Transferee d'une rubrique a une autre (+)(-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice.....			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)						
Au terme de l'exercice precedent.....	8069		8269	1 066 580	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actes.....	8079		8279	526 543	8475	
. Repris.....(-)	8089	( )	8289	( )	8485	( )
. Acquis de tiers.....	8099		8299		8495	
. Annules.....(-)	8109	( )	8309	( )	8505	( )
. Transferee d'une rubrique a une autre (+)(-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice.....	8129		8329	1 593 123	8525	
d) MONTANTS NON APPELES (-)						
Au terme de l'exercice precedent.....					8535	
Mutations de l'exercice.....(+)(-)					8545	
Au terme de l'exercice.....					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME..... DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	8139		8339	722 137	8565	434 538

91.188 0617

T.V.A.	425 528 409

A7.

III. ETAT DU CAPITAL	Codes	Montants (en francs)	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice precedent	8700	1 255 000	xxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice.....	8701	1 255 000	xxxxxxxxxxxxx
2. Representation du capital			
Categories d'actions			
PARTS SOCIALES ORDINAIRES		1 000	1 255
		1. Montant non appele (rubrique 101)	2. Montant appele, non verse
		(en francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE.....			
Actionnaires redevables de liberation			
(suite eventuellement page)			
TOTAL.....	871		
		1. Montant du capital detenu (en francs)	2. Nombre correspondant d' actions
C. ACTIONS PROPRES detenues par			
- la societe elle-meme.....	872		
- ses filiales et sous-filiales.....	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS (montants en francs)			
1. Suite a l'exercice de droits de CONVERSION.....			
. Montant des emprunts convertibles en cours.....	8740		
. Montant du capital a souscrire.....	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions a emettre.....	8742		
2. Suite a l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation.....	8745		
. Montant du capital a souscrire.....	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions a emettre.....	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT (en francs).....	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachees
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL.....	876		
dont : - detenues par la societe elle-meme.....	877		
- detenues par les filiales et sous-filiales.....	878		

T.V.A.	425 528 409	A8.

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, en francs

Ventilation de la rubrique 16 du passif si celle-ci represente un montant important.

Exercice

V. ETAT DES DETTES, en francs

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES (OU PARTIE DES DETTES)		
		1. echeant dans l'annee (rubrique 42)	2. ayant plus de 1 an mais 5 ans au plus a courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans a courir (rubrique 17)
TOTAL	891	178 470	461 698	

B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubrique 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	2. des suretes reelles constituees sur les actifs de l'entreprise
DETTES FINANCIERES	892		640 168
1. Etablissements de credit, dettes de location-financement et assimilees	89		640 168
2. Autres emprunts	90		
DETTES COMMERCIALES	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets a payer	900		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902		
1. Impots	903		
2. Remunerations et charges sociales	904		
AUTRES DETTES	905		
TOTAL	906		640 168

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES, en francs (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes echues envers		
a) des administrations fiscales	9072	
b) l'Office National de Securite Sociale	9076	

T.V.A.	425 528 409

A9.

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL, en francs ,sauf 1

	Codes	Exercice
1. Effectif moyen du personnel	9090	2
2. Frais du personnel (rubrique 62)		
a) Remunerations et avantages sociaux directs	620	1 561 892
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	
c) Primes patronales pour assurances extra-legales	622	506 712
d) Autres frais de personnel	623	211 808
e) Pensions	624	107 185

VII. RESULTATS FINANCIERS, en francs

	Codes	Exercice	Exercice precedent
A. Subsides accordes par les pouvoirs publics et imputes au compte de resultats (rubrique 75)			
. en capital	9125		
. en interets	9126		
B. Interets portes a l'actif	6503		
C. Montant de l'escompte a charge de l'entreprise sur la negociation de creances (effets de commerce, factures et autres creances)	653		

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en francs

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituees ou irrevocablement promises par l'entreprise pour surete de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
dont:		
- effets de commerce cedes par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties reelles constituees ou irrevocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice	
		pour surete de dettes et engagements	
		1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypotheques:			
.. valeur comptable des immeubles greves	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce:			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs:			
.. valeur comptable des actifs gages	919		
. Suretes constituees sur actifs futurs:			
.. montant des actifs en cause	920		

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

T.V.A.	425 528 409

A10.

IX. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES, en francs

	Codes	Exercice
1. Creances a charges des entreprises liees.....	9291	
2. Garanties constituees en leur faveur.....	9294	
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur.....	9295	

Si l'entreprise detient dans une autre entreprise une participation a laquelle est attachee la moite au moins du nombre des voix presentes ou representees a la derniere assemblee generale de cette autre entreprise, mais ne considere pas celle-ci comme une filiale ou une sous-filiale :

Entreprise dans laquelle la participation est detenue	Motif pour lequel elle n'est pas consideree comme filiale ou sous-filiale

X. RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, en francs

	Codes	Exercice
A. Creances existant a charge des administrateurs et gerants.....	9500	590 799
B. Garanties constituees en leur faveur.....	9501	
C. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur.....	9502	

Taux et duree des creances existant a charge des administrateurs et gerants:

91.188 0621

T.V.A.	425 528 409	A11.

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. PRINCIPES GENERAUX

Les regles d'evaluation sont etablies conformement aux dispositions du chapitre II de l'arrete royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

En vue d'assurer l'image fidele, il a ete deroge aux regles d'evaluation prevues dans cet arrete dans les cas exceptionnels suivants:

Ces derogations se justifient comme suit:

ces derogations influencent de la facon suivante le patrimoine, la situation financiere et le resultat avant impots de l'entreprise:

Les regles d'evaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) ete modifiees dans leur enonce ou leur application par rapport a l'exercice precedent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (negativement) le resultat de l'exercice
avant impots a concurrence de F.

Le compte de resultats ~~(a)~~ (n'a pas) ete influence de facon importante par des produits ou des charges imputables a un exercice anterieur; dans l'affirmative, ces resultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables a ceux de l'exercice precedent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice precedent ont ete redresses sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des elements suivants):

A defaut de criteres objectifs, l'estimation des risques previsibles, des pertes eventuelles et des depreciations mentionnes ci-dessous, est inevitablement aleatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidele du patrimoine, de la situation financiere ainsi que du resultat de l'entreprise:

II. REGLES PARTICULIERES

FRAIS D'ETABLISSEMENT:
Les frais d'etablissement sont immediatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portes a l'actif:

T.V.A.	425 528 409	A12.

FRAIS DE RESTRUCTURATION:
Au cours de l'exerc., des frais de restr. (ont) (n'ont pas) ete portes a l'actif; dans l'affirmative, cette inscription a l'actif se justifie comme suit:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:
Le montant a l'actif des immobil. incorp. comprend F de frais de recherche et de developpement. La duree d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) superieure a 5 ans; dans l'affirmative, cette duree se justifie comme suit:

IMMOBILISATIONS CORPORELLES:
Des immobilisations corporelles (ont) (n'ont pas) ete reevaluees durant l'exercice; dans l'affirmative, cette reevaluation se justifie comme suit:

AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE:

Actifs	Methode	Base	A	B
1. Frais d'etablissement	L	NR	10%	
2. Immobilisations incorporelles				
3. Batiments industriels, administratifs ou commerciaux ..... (1)				
4. Installations, machines et outillage (1)	L	NR	20%	
	L	NR	25%	
	L	NR	33%	
	L	NR	50%	
5. Materiel roulant ..... (1)	L	NR	25%	
	L	NR	33%	
6. Materiel de bureau et mobilier ..... (1)	L	NR	10%	
	L	NR	20%	
	L	NR	33%	
7. Autres immobilisations corporelles	L	NR	20%	

Methode: L (lineaire); D (degressive); A(autres)
Base : NR (non reevaluee); R (reevaluee)
(1) Y compris les actifs detenus en location-financement; ceux-ci font, le cas echeant, l'objet d'une ligne distincte.
A = Taux en %: Principal, Min - Max
B = Taux en %: Frais accessoires, Min - Max

Excedent des amortissements acceleres pratiques, deductibles fiscalement, par rapport aux amortissements economiquement justifies:
- montant pour l'exercice: F.
- montant cumule pour les immobilisations acquises a partir de l'exercice prenant cours apres le 31 decembre 1983: F.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES:
Des participations (ont) (n'ont pas) ete reevaluees durant l'exercice; dans l'affirmative, cette reevaluation se justifie comme suit:

T.V.A.	425 528 409	A13.

STOCKS:
Les stocks sont evalues a leur VALUER D'ACQUISITION calculee selon la methode (a mentionner) du prix moyen pondere, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque element, ou a la VALEUR DE MARCHE si elle est inferieure:

1. Approvisionnements:

2. En-cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destines a la vente:

FABRICATIONS:
- Le cout de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais de production.
- Le cout de revient de fabrications a plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financieres afferentes aux capitaux empruntes pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marche du total des stocks depasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit etre mentionne que si l'ecart est important).

COMMANDES EN COURS D'EXECUTION:
Les commandes en cours sont evaluees (au cout de revient) (au cout de revient majore d'une quotite du resultat selon l'avancement des travaux).

DETTES:
Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes a long terme, non productives d'interet ou assorties d'un taux d'interet anormalement faible: dans l'affirmative ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porte a l'actif.

DEVISES:
Les avoirs, dettes et engagements libelles en devises sont convertis en F.B. sur les bases suivantes:

Les ecarts de conversion des devises sont traites comme suit dans les comptes annuels:

En ce qui concerne les droits d'usage resultant de contrats de location-financement qui n'ont pas ete portes a l'actif (article 46bis de l'arrete royal du 8 octobre 1976):

a) les redevances et loyers afferents a l'exercice se sont eleves:
   - pour les locations-financement de biens mobiliers a : F.
   - pour les locations-financement de biens immobiliers a: F.

b) les redevances et loyers afferents aux exercices ulterieurs s'elevent:
   - pour les locations-financement de biens mobiliers a : F.